

fendre les intérêts de l'Eglise. Tout péril de la foi les trouve prêts, et serrés en phalange que rien ne peu diviser. Ils sont vraiment un épiscopat et avec cet épiscopat fort de sa science, de son droit et de son courage l'ennemi doit compter.

Dès que le gouvernement eut annoncé son intention de mettre des entraves légales à la libre expansion de la vie religieuse, tous les évêques élevèrent leur ferme et respectueuse protestation jusqu'au trône de la reine Régente, et à l'ouverture des Cortés, le gouvernement les trouva tous sur leurs sièges de sénateurs ordinairement inoccupés — prêts à demander compte aux ministres de leurs intentions. — Nous regrettons de ne pouvoir pas reproduire les discours de ces vaillants évêques qui exposent si nettement, si complètement les droits de la vie religieuse. Nos lecteurs y trouveraient des principes qui, si élémentaires qu'ils soient, sont malheureusement inconnus ou mal compris de ceux même à qui il importe davantage de les connaître, parce qu'ils ont le devoir de les appliquer. Nous avons lu en particulier, avec reconnaissance et une légitime fierté les discours à la foi si fermes, si mesurés et si complets de Mgr Martínez Vigil, évêque d'Oviedo, qui a bien mérité ce jour là de l'Eglise d'Espagne et de notre famille religieuse.

Quel sera le résultat final de l'attitude des Evêque d'Espagne ? En pays parlementaire la victoire est rarement au droit et à la sagesse : elle est à la force brutale du nombre et le nombre obéit moins à la raison qu'à de vulgaires intérêts. Mais au moins l'épiscopat d'Espagne n'a point permis à l'opinion catholique de s'égarer sur les principes catholiques et sur les droits de la vie religieuse, et il a gagné d'être traité par le pouvoir public avec des égards et un respect qu'on voudrait voir imiter de tous les catholiques dans d'autres pays, et de faire constater qu'un épiscopat ferme et uni dans la revendication et la défense des droits de l'Eglise est encore une force morale avec laquelle les pouvoirs publics doivent compter — même en pays libéral et maçonnique.

Le mois de juin nous réserve deux grandes fêtes jubilaires. Celles du cinquantenaire de l'Université Laval et